

# Utiliser les cartes mentales dans ses activités managériales

## Profil(s) des stagiaires

Cadres du Ministère de la Justice

## Prérequis

Aucun

## Enjeux

Le cadre est confronté quotidiennement à des situations complexes, à une multitude d'informations à traiter et à organiser. Les cartes mentales peuvent être d'une aide appréciable : elles peuvent permettre de formaliser, synthétiser, organiser.

Cette formation permettra, au cadre, d'utiliser les cartes mentales dans ses activités managériales.

## Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les principes et les fondements de la carte mentale
- Reconnaître les utilisations possibles en tant que manager
- Réaliser des cartes mentales papier et numériques

## Programme

### Jour 1 :

- Définition du Mind Mapping et méthodologie d'élaboration
- Identification des utilisations possibles du Mind mapping dans le cadre de son activité de manager
- Élaboration de cartes mentales papiers et numériques

### Jour 2 :

- Les utilisations possibles des cartes mentales dans le cadre de son activité managériale
- Réalisation de carte mentale sous XMind

## Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques

Travail individuel et en groupe

Cas pratiques

Échanges sur les possibilités d'utilisation des cartes mentales

## Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués tout au long de la formation par le biais d'exercices de stabilisation et des cas pratiques
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 6 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire

## Référence (N° Harmonie) :

Session 1 : 51001800

Session 2 : 51001801

## Date limite d'inscription :

Session 1 : 24/03/2023

Session 2 : 25/08/2023

**Durée** : 2 jours

## Dates :

**Session 1** : Du 15/05/2023 (14h)  
au 16/05/2023 (17h)

ou

**Session 2** : Du 16/10/2023 (14h)  
au 17/10/2023 (17h)

## Horaires :

Lundi: 14h00-17h30

Mardi: 9h00-12h/14h00-17h00

\*horaires susceptibles d'être modifiés

## Lieu de formation : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

## Intervenants :

Atelier du numérique

## Modalités d'inscription :

### **Agents pénitentiaires :**

S'inscrire via le Portail SIRH

Harmonie

**Nombre de places** : 8

## Responsable de formation :

Atelier Pédagogique du

Numérique

[Liste.enap-apn@justice.fr](mailto:Liste.enap-apn@justice.fr)

[kathy.ftais@justice.fr](mailto:kathy.ftais@justice.fr)

05.53.98.92.10

## Assistante de formation :

[amandine.nock@justice.fr](mailto:amandine.nock@justice.fr)

05.53.98.90.27

## Correspondant handicap :

[lennie.koucha@justice.fr](mailto:lennie.koucha@justice.fr)

**100%** des stagiaires ayant  
suivi la formation sont **satisfaits**  
ou **très satisfaits**